

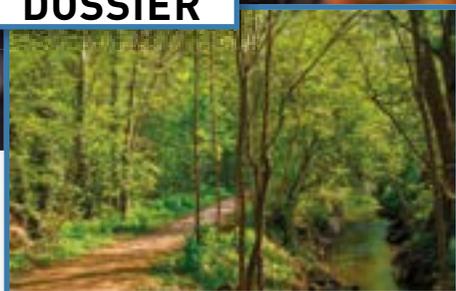


FÊTE DE LA VILLE : DES NOUVEAUTÉS À DÉCOUVRIR

  Suivez nous ! 

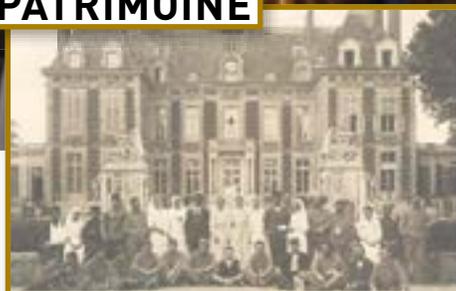


DOSSIER



**FORÊTS ET RIVIÈRES :
DES ESPACES À PRÉSERVER**

PATRIMOINE



**LE CHÂTEAU
DU MARÉCHAL DE SAXE**

PORTRAIT



**HARLEM,
LA FORCE TRANQUILLE**



Des livres pour votre été

L'été arrive le 23 juin à la médiathèque Danielle Bianu, avec sa première activité estivale : « Des livres pour votre été ».

Les bibliothécaires et les libraires vous présenteront leur sélection de romans pour l'été, en partenariat avec la librairie *Le Pain de 4 Livres*.

🕒 *Samedi 23 juin, de 15h à 18h, à l'auditorium du CEC, entrée libre. Informations auprès de la médiathèque Danielle Bianu : 01 69 48 82 00 et bibyerres@vyvs.fr.*

Voitures anciennes

Peugeot 404, Combi Volkswagen, Renault Dauphine, Triumph... Ces véhicules anciens font rêver les nostalgiques. Les plus jeunes découvriront ces modèles et bien d'autres en centre-ville. Seront aussi exposées une Peugeot 205 participant à un raid aventure et une 4L alignée au 4L Trophy.

🕒 *Exposition de voitures anciennes, dimanche 10 juin de 10h à 17h30, place piétonne et parvis du CEC.*



GRÈVE SNCF : LES USAGERS PRIS EN OTAGE !



Les usagers du RER D sont pris en otage par le conflit social qui règne à la SNCF. Chaque jour de grève supplémentaire est un véritable enfer pour les Yerrois qui travaillent en dehors de notre ville.

Heureusement, selon une tradition inaugurée par notre municipalité lors de la grave crise de 1995, nous mettons à disposition des bus qui permettent à 400 d'entre vous de vivre un peu moins mal leur déplacement.

Au-delà de cette situation de crise, il y a une triple urgence :

1. Mettre davantage de moyens pour réparer rapidement les rames et ainsi éviter la suppression des trains en dernière minute.
2. Accélérer le déploiement des nouvelles rames qui est seulement prévu pour 2021.
3. Faire prendre conscience aux municipalités qui jouxtent la ligne qu'il faut arrêter de bétonner car si l'on augmente toujours plus la population, les travaux qui sont effectués pour améliorer les fréquences et la capacité du RER D resteront insuffisants. ■



Nicolas Dupont-Aignan
Conseiller municipal de Yerres
Député de l'Essonne

JUSTICE RENDUE POUR LA SAEM "HABITER À YERRES"



Chers habitants de Yerres,

Le 14 février 2017, l'Agence Nationale du Contrôle du Logement Social (ANCOLS), organisme qui œuvre sous tutelle du ministère du Logement (dont la ministre était alors Emmanuelle Cosse), réclamait à la SAEM « Habiter à Yerres » une amende de 129 000 euros, pour une soi-disant erreur d'imputation de 14 logements sociaux.

Cette condamnation hâtive était survenue alors même que la SAEM n'avait pu faire valoir son droit de réponse, qui courait jusqu'au 23 avril 2017. Un recours auprès du Conseil d'Etat avait alors légitimement été engagé de la part de notre SAEM.

Aujourd'hui, justice est rendue. Le Conseil d'Etat vient d'annuler l'amende de 129 000 euros, réclamée par l'ANCOLS. Cette décision est assortie d'une condamnation de 4 000 euros, que l'Etat devra payer à la SAEM « Habiter à Yerres » au titre des frais de justice.

La vérité triomphe enfin et c'est tant mieux. Car pour rappel, en avril 2017, les médias avaient très largement relayé cette condamnation de la SAEM à coups de « mauvaise gestion », salissant au passage l'ancien maire Nicolas Dupont-Aignan, les élus municipaux et la direction de la SAEM.

Plus que le rendu d'une justice conforme, je tiens à souligner ici le mérite de notre ville, qui via la SAEM, agit pour un logement adapté, équilibré, soucieux des personnes qui l'habitent et du cadre de vie de la commune.

Dans un contexte financier et foncier difficile, au total, près de 500 logements sociaux ont vu le jour, en grande partie par réhabilitation, depuis la création de la SAEM en 2003. Avec une augmentation significative de 30 % pour la seule année 2016, grâce à la création de 3 nouvelles résidences représentant 81 logements.

Et les projets ne s'arrêtent pas là. En 2017, une résidence de 33 nouveaux logements a été créée avec le programme de la Villa des Arts. D'autres logements sont en cours de réhabilitation ou de construction pour proposer une offre plus étoffée et de qualité, à l'image de notre Ville.

Fidèlement à vous ■

Votre maire,
Olivier Clabry

LES INTERVENTIONS DANS LA VILLE



**MISES EN SÉCURITÉ,
AMÉNAGEMENTS DE VOIRIE...
AUTANT D'INTERVENTIONS
QUOTIDIENNES QUI AMÉLIORENT
NOTRE CADRE DE VIE.**

La Ville procède actuellement à des aménagements de sécurité avenue de la Résistance. Elle crée pour cela des passages piétons surélevés et met en place des feux intelligents à l'angle de la rue Corneille. Ceux-ci ne passent au rouge que si la vitesse des véhicules est trop élevée.



Une fois achevée la construction de la Villa des Arts, ensemble d'habitations situé rue du Maréchal Juin, la Ville a pris à sa charge la réfection du trottoir et la réalisation de la piste cyclable.



Suite au signalement de riverains ayant aperçu un nid de frelons sur l'espace public à proximité du rond-point du 19-Mars 1962, la Municipalité a fait détruire ce nid.



Au printemps, notre commune fait effectuer des travaux de marquage au sol dans les secteurs qui en ont le plus besoin.



À la demande de la Ville suite aux inondations, le Syage procède actuellement à la réhabilitation des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales rue de la Sablière. Ces travaux, d'un montant de 941 300 € HT, sont financés par le Syage. Ils sont subventionnés à hauteur de 190 975 € HT par l'Agence de l'Eau Seine Normandie.



◀▼ Un emplacement livraisons a été aménagé rue Charles de Gaulle, devant le Franprix, afin de faciliter le stationnement des camions venant quotidiennement approvisionner la supérette. Par ailleurs, les emplacements en zone bleue (entre le Franprix et les places dévolues aux Autolib'), ainsi que sur le parking de la Poste, sont passés en "arrêts minute" (jusqu'à 1 heure), favorisant ainsi la rotation des véhicules pour la clientèle des commerces du centre-ville.



À leur tour, les classes de l'école élémentaire Victor Hugo, aux Tournelles, bénéficient de tableaux numériques interactifs. Ils permettent d'enseigner de manière plus ludique les savoirs fondamentaux, facilitant ainsi l'assimilation des élèves, plus réceptifs. Les autres établissements élémentaires seront progressivement équipés.



Changement dans la collecte des bacs marron

Afin d'optimiser ses collectes, le SIVOM a décidé, à compter du lundi 2 juillet, d'organiser le ramassage des bacs marron l'après-midi, entre 12h et 20h.

Ce décalage permet au SIVOM d'utiliser les camions-bennes du matin, en les faisant tourner en deux services par jour. Ces engins seront donc amortis plus rapidement. Le SIVOM repousse aussi, de ce fait, les achats de 4 camions-bennes prévus en 2018 et 2019, ce qui représente une économie d'un million d'euros.

Sortir ses bacs le jour même

Pour les usagers, cela ne changera pas les jours de collecte. Mais ces derniers devront sortir leur bac marron le jour même avant midi et non plus la veille au soir.

Pour rappel, les bacs marron ne doivent contenir que les tontes de gazon, les feuilles mortes et les tailles de haies. N'y mettez pas de branchages, souches, qui sont à déposer directement en déchetterie. Mettez vos déchets verts directement dans les bacs marron et non pas dans des sacs.

COLLECTE DES VÉGÉTAUX : À PARTIR DU 2 JUILLET, C'EST L'APRÈS-MIDI.

Vous avez un bac marron, et vous êtes habitués à le sortir une fois par semaine pour évacuer vos gazons, feuillages et tailles de haies.

A partir du lundi 2 juillet, à votre jour habituel de collecte, la collecte ne se fera plus le matin entre 9h 30 et 12h 30, mais l'après-midi, entre 12h 30 et 20h.

Vous pourrez donc sortir votre bac le matin, pour le rentrer le soir, et il ne restera pas dehors durant la nuit.

1 MILLION D'EUROS ÉCONOMISÉS !

Cette nouvelle organisation permet d'utiliser les camions qui ont déjà tourné le matin pour collecter les ordures ménagères, pour collecter les végétaux l'après-midi.

Ils sont ainsi mieux amortis, en 5 ans au lieu de 10 ans, et cela permet d'éviter l'achat de 4 camions en 2018 et 2019, soit 1 million d'euros d'économies.



LES CONSIGNES UNIQUEMENT !

GAZON	TAILLES DE HAIES	FEUILLAGES
--------------	-------------------------	-------------------

PAS DE SACS !

OFFREZ UN COMPOSTEUR À VOTRE JARDIN !

Produire du compost avec les restes alimentaires et les végétaux permet de réduire facilement les déchets, tout en embellissant votre jardin.

Pour cela le SIVOM vous propose d'acquies votre propre composteur. Deux tailles vous sont proposées 320 litres ou 620 litres. Une participation financière de 15€ pour les petits et de 20€ pour les grands composteurs vous sera demandée. (Règlement en espèces ou en chèque).

Pour retirer votre composteur présentez-vous à l'accueil du bâtiment de la direction du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30.

15€

**LA VILLE A ENTAMÉ
LA RÉVISION DE SON PLU
ET PROCÈDE À UNE LARGE
CONCERTATION.**

PLAN LOCAL D'URBANISME : LES YERROIS CONSULTÉS !

En bref

La Police Nationale vous reçoit

Depuis le mois de mai, le commissariat de Montgeron a mis en place une permanence ouverte, sans rendez-vous, tous les mercredis de 17h à 19h. Cette permanence "d'Accueil Sécurité du Quotidien" vous permet de rencontrer le chef de service ou son adjoint, afin de pouvoir lui exprimer librement vos attentes et vos questions en matière de sécurité, mais aussi, si besoin, de vous procurer des conseils juridiques.

- 🕒 **Mercredis de 17h à 19h au commissariat de Montgeron, 142 avenue de la République. Sans rendez-vous.**



Le règlement d'urbanisme actuellement en vigueur à Yerres a été élaboré entre 2008 et 2011. La Ville entame cette année la première révision de ce document, qui fixe les règles de construction et dessine le futur visage de la ville à l'horizon 2030. Une période de concertation est ouverte et les habitants sont invités à faire part de leurs remarques et suggestions.

Que définit le PLU ?

Le Plan Local d'Urbanisme découpe le territoire en « zones », chacune ayant son propre règlement qui détermine ce que l'on peut ou non y construire et à quelles conditions. Dans un premier temps, le diagnostic territorial existant sera actualisé. Il dresse les caractéristiques de notre territoire communal. Sur cette base, la commune réécrira son Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD).

Votre avis nous intéresse !

Le Plan Local d'Urbanisme est un document collaboratif, qui requiert la participation des habitants ! Plusieurs documents sont ouverts aux Yerrois, afin qu'ils puissent s'exprimer librement :

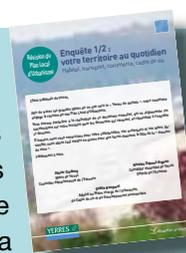
- Un registre : afin de laisser vos commentaires, remarques et suggestions directes en lien avec la refonte du PLU, concernant votre quartier ou tout autre secteur de la commune.
- Une enquête : elle porte sur votre quotidien à Yerres. Elle permet de connaître les habitudes de vie des Yerrois (habitat, transports, modes

La phase de concertation

Pour établir et compléter le nouveau diagnostic et orienter les évolutions du PADD, la Ville lance une grande phase de concertation avec les habitants. Les Conseils de quartier sont notamment l'occasion d'aborder ce sujet avec vos élus. En parallèle, un Comité Consultatif (composé de Yerrois, de personnes qualifiées et d'élus) sera conduit à suivre ce dossier. Jusqu'à l'automne, la Ville proposera des promenades urbaines et des ateliers thématiques, ouverts à tous les habitants, afin de recueillir leurs ressentis, leurs expertises et définir ensemble le projet urbain révisé. De plus, tout au long de la procédure, vous serez informé à travers d'une exposition évolutive et du *Journal des Yerrois*. ■

de consommation...) afin de cibler au mieux leurs attentes et leurs besoins. Dans les prochains mois, cette première enquête sera suivie d'une deuxième portant sur le projet de ville.

Le registre et l'enquête peuvent être consultés et remplis directement sur le site de la ville (rubrique « **révision PLU** » en page d'accueil) ou au service Urbanisme au pôle technique. L'enquête est par ailleurs disponible en version papier dans les accueils municipaux.



- 🕒 **Service Urbanisme, Pôle technique municipal, 22 rue du Mont Griffon. Ouvert les lundis de 13h30 à 19h, les mercredis et vendredis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30, et les mardis et samedis de 8h30 à 12h.**
- 📧 **Par courriel : revisionplu@yerres.fr**

Calendrier du PLU : où en est-on ?



- **Été 2018 :** Définition du Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD).
- **Automne-hiver 2018 :** Rédaction réglementaire du projet de ville révisé.
- **Printemps 2019 :** Consultation des personnes publiques associées (Département, Région, Préfecture...)
- **Fin printemps 2019 :** Enquête publique et mise au point du PLU avant approbation au Conseil Municipal.
- **Été 2019 :** Contrôle de conformité avant entrée en vigueur du PLU.



UNE MUTUELLE YERROISE

EN PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION MUT'COM, LA VILLE VOUS PROPOSE UNE MUTUELLE COMMUNALE AUX TARIFS AVANTAGEUX.

En partenariat avec la Mutuelle Communale, la Municipalité a décidé de proposer aux Yerrois une mutuelle aux tarifs avantageux, à garanties équivalentes par rapport aux autres organismes. La Mutuelle Yerroise marque ainsi la volonté des élus d'offrir un meilleur accès aux soins pour tous. De nos jours, certaines personnes ne se font pas soigner car la Sécurité Sociale rembourse de moins en moins bien certaines prestations et les tarifs d'une mutuelle sont trop élevés.

aussi la pratique sportive en remboursant 40 € sur le prix de sa licence à chaque adhérent. Enfin, le vaccin anti-grippe est intégralement remboursé, quel que soit l'âge de l'adhérent. Chaque assuré est couvert dès le lendemain de la signature du contrat. Aucun questionnaire médical n'est rempli au moment de l'adhésion. ■

📍 **Le représentant de la Mutuelle Yerroise est le cabinet Lunel,**

79 rue Charles de Gaulle à Yerres.
Contacts : 01 69 83 33 30
ou 06 38 59 34 95.
Courriel : cabinetlunel@hotmail.fr
Le cabinet est ouvert le lundi de 14h à 17h, le mardi et jeudi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h30, le mercredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30, le vendredi de 9h à 11h30 et de 14h à 17h30, le samedi de 9h à 12h30.

EXEMPLE DE TARIFS*

COMPOSITION DE LA FAMILLE	HOSPI	ECO	SECU	CONFORT	PRI-VILEGE	STANDING
Célibataire 22 ans	10,90€	18,55€	24,25€	33,35€	37,55€	41,45€
Couple 30 ans +1 enfant	34,75€	57,35€	71,65€	101,35€	114,55€	126,85€
Mère seule 35 ans +1 enfant	19,15€	36,10€	46,70€	66,90€	75,60€	84,20€
Couple 42 ans + 3 enfants	45,60€	91€	116,70€	167,20€	189,20€	210,50€
Couple 55 ans	40,70€	77,20€	109,80€	152,20€	172,80€	191,80€
Célibataire 65 ans	28,45€	51,60€	59,10€	82,30€	92,30€	103,10€
Couple 72 ans	74,90€	116,80€	128,40€	185,80€	211,40€	235,80€
Veuve 80 ans	59,25€	67,70€	88,60€	130,30€	148,80€	166,80€

* tarifs mensuels

Faire face aux aléas de la vie

La Ville a donc décidé d'accompagner ce dispositif, ouvert à tous les Yerrois, pour que chacun puisse mieux faire face aux aléas de la vie en matière de santé. Les tarifs de « La Mutuelle Yerroise » ont été négociés avec le soutien de l'association Mut' Com de manière à permettre une économie de 15 à 30% par rapport aux mutuelles habituelles. Dès la formule de base, des frais non couverts à ce niveau par les autres mutuelles sont ici pris en charge (ostéopathie, automédication). La Mutuelle Yerroise soutient

EN JUIN, ON SÈME, avec le CMJ !

Les abeilles sont une espèce menacée. Les enfants du Conseil Municipal Jeunes l'ont bien compris et lancent ce mois-ci une opération spéciale, nous invitant tous à semer des graines de plantes mellifères. Du 15 au 24 juin, en partenariat avec l'association « Flowers for Bees » et les magazines *Happinez* et *Le Monde des Animaux*, les enfants distribueront gratuitement dans les écoles de la ville des sachets de

graines à planter. Une opération complétée par la distribution de sachets lors de la Fête de la ville, qui se tiendra le samedi 16 juin. A votre tour, plantez ces graines dans votre jardin ou sur votre balcon, et bannissez les pesticides de votre environnement ! Chaque sachet comprend des graines de fleurs qui attirent particulièrement les abeilles, leur permettant ainsi de se créer une réserve de nourriture pour subsister et se reproduire.

Selon les régions, les populations d'abeilles se sont réduites de 30 à 80%. Elles sont indispensables à la pollinisation de notre environnement et à notre agriculture. Il y a urgence à les protéger et à les aider à se reproduire ! ■

📍 **En savoir plus :**
www.flowersforbees.com



En bref

La Propriété Caillebotte sur les réseaux

Elle était déjà présente sur Facebook et Twitter ; retrouvez désormais la Propriété Caillebotte sur Instagram ! Le réseau social de partage de photos permet de mettre en avant l'actualité de la Maison Caillebotte, de la propriété et des événements qui s'y tiennent (expositions, animations ponctuelles...). Vous possédez un compte Instagram ? Publiez-y vos plus belles photos prises lors de votre passage à la Propriété Caillebotte en utilisant le hashtag #proprietcaillebotte.

📍 **Retrouvez la Propriété Caillebotte sur Instagram en tapant "proprietcaillebotte". Mais aussi sur Twitter (@caillebotte91) et Facebook ("laproprietcaillebotte")**



L'Optique des Lions 19 rue de la gare
91330 Yerres
01 69 49 23 81

fête ses 10 ans

Jusqu'à **-80€ offert** sur vos verres*

* Jusqu'au 31/12/2018 - voir conditions sur www.optique-des-lions.fr

**BANQUE, ASSURANCE, TÉLÉPHONIE...
GAGNEZ À COMPARER !**

UNE BANQUE QUI APPARTIENT À SES CLIENTS, ÇA CHANGE TOUT.

Crédit Mutuel

CRÉDIT MUTUEL YERRES - CROSNE
10, rue Marc Sangnier - 91330 Yerres

Le Crédit Mutuel, banque coopérative, appartient à ses 7,7 millions de clients-sociétaires.

arnaud NETTOYAGE vitres, locaux et résidences
particuliers et entreprises

Nettoyage de votre vitrine
recto / verso ou extérieur, selon votre choix
Prestation ponctuelle, hebdomadaire, mensuelle...
TVA récupérable, peut être incluse dans les frais généraux

01 69 83 84 19 - arnaud-nettoyage@wanadoo.fr

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

MODÉLEC DÉPANNAGE
MISE EN CONFORMITÉ
INSTALLATION ET MAINTENANCE

47 rue Royale - 91330 Yerres
mod.elec@orange.fr - 06 27 28 31 02

BOURGEOISAT IMMOBILIER
ACHAT - VENTE LOCATION

ESTIMATION OFFERTE

5, rue Charles de Gaulle 91330 Yerres
tél : 01 69 39 57 67
contact@immo-db.com
www.immo-db.com

Plus de 20 ans d'expérience

SUCCESSIONS

ROC-ÉCLERC 7x7

GROUPE GABEREAU DEPUIS 1931
POMPES FUNÈBRES - MARBRERIE
Parce que la vie est déjà assez chère !

QUINCY-SOUS-SÉNART 2 rue des Tamaris 01 69 00 12 12 Habilitation n° 02 91 126	YERRES 9 rue du Mont Griffon 01 69 48 46 02 Habilitation n° 04 91 008	BRUNOY 13 rue Philibourg 01 60 47 16 20 Habilitation n° 12 91 173
BONNEUIL-SUR-MARNE 5 rue Paul Eluard 01 43 99 94 76 Habilitation n° 04 94 005	LIMEIL-BREVANNES 40 avenue Gabriel Péri 01 45 69 12 12 Habilitation n° 06 94 139	

Décoration - Maçonnerie - Peinture - Ravalement
Pose de cuisines, de salles de bain

Couleurs Tendances

Notre savoir-faire au service de vos envies

9 Rond-Point Pasteur 91330 Yerres

Tél : 01 69 57 00 74 - Fax : 01 69 56 98 89 - Portable : 06 14 62 50 37
courriel : couleurstendance@orange.fr blog : www.couleurstendance91.com

MIROITERIE LE BOT PATRICK
à votre service depuis 30 ans

Miroiterie - Vitrerie - Fenêtres aluminium et PVC

Volets roulants - Portail aluminium - Rideaux métalliques
Stores Bannes - Vérandas - Façades de magasins

Tél. 01 45 69 11 32 - Port. 06 07 66 80 50
Email : sarmlb@free.fr - www.miroiterielebot.com
Ateliers de Beaumont - 43A, rue d'Yerres - 94440 VILLEGRESNES

Résidence ASPHODIA
Établissement d'Hébergement
pour Personnes Âgées Dépendantes

LE NOBLE AGE GROUPE
www.lna-sante.com

Séjours permanents, temporaires
et accueil de jour

2 Unités de vie dédiées à l'accueil de personnes désorientées.
70 rue Paul Doumer - 91330 YERRES - 01 69 83 53 53
contact.asphodia@lna-sante.com

Offrez-vous du temps libre...

- Entretien soigné ponctuel ou régulier
- Élagage • Taille
- Tonte • Débroussaillage
- Ramassage des feuilles
- Création / Aménagement paysager

01 45 69 50 40
06 87 15 27 37

Vert Olive Services
30, rue du Mont-Griffon - 91330 Yerres
www.vertolive.fr

ARTISAN COUVREUR 10 ANS

- Couverture
- Tuiles / Ardoises / Zinc
- Traitement de charpente
- Démoussage de toiture
- Pose de gouttières
- Pose de Vélus
- Isolation
- Ravalement de façade
- Peinture intérieure

M. CALLEWAERT Les DÉPLACEMENTS et DEVIS sont gratuits
artisan.callewaert@hotmail.fr

120, rue de Concy - 91330 YERRES Tél. 01.69.48.58.70 Mob. 06.15.06.81.79

NOUVEAU : VOUS AVEZ UN PROJET DE CUISINE
N'HÉSITEZ PAS À DEMANDER UN DEVIS GRATUIT

Les établissements **PAPINAUD MAXIGAIN**
vous offrent désormais cette nouvelle possibilité !
Aide et conseil dans la construction de votre projet - installation

62 rue Charles de Gaulle - 91330 YERRES
01 69 48 48 99 - 01 69 48 91 79
Horaires d'ouverture : du lundi au samedi de 9h à 12h
et de 15h à 19h - Fermé le mercredi



LA FÊTE CHANGE DE VISAGE ! RENDEZ-VOUS SAMEDI 16 JUIN DÈS 15H, EN CENTRE-VILLE.

FÊTE DE LA VILLE : DÉCOUVREZ LES NOUVEAUTÉS !

Chaque année, la Fête de la ville est un événement très attendu par tous les Yerrois. L'occasion de se rassembler dans une atmosphère festive, pour tous les âges ! Cette édition 2018 propose des activités inédites !

Des jeux pour tous les âges

Les enfants seront les rois durant cette journée où 11 attractions leur seront consacrées. Pour les plus petits (jusqu'à 6 ans), structures gonflables, chaises volantes, piscine à balles ou encore jeux interactifs. Pour les plus grands (6 ans et plus), des jeux à sensations seront au programme : tyrolienne (hauteur : 8 mètres / longueur : 70 mètres) depuis le haut de la rue Charles de Gaulle, ou encore trampolines. Les plus téméraires (à partir de 12 ans) pourront essayer « l'éjector » qui leur proposera un saut en hauteur accroché à un élastique

pouvant monter jusqu'à 18 mètres de haut ! Mais aussi, 4 ateliers des arts du cirque seront ouverts à tous : équilibre, échasses, jonglerie, trapèzes...

À ces activités s'ajouteront les classiques stands de maquillage, jeux en bois et animations de rue, qui viendront ponctuer l'après-midi.



Place à la musique

Trois orchestres se succéderont sur le parvis du CEC, entre 15h et 21h. Puis, place à la soirée festive musicale avec le groupe Night Orchestra, qui enflammera la grande scène place piétonne jusqu'au bout de la nuit (jusqu'à 1h), avec ses reprises de tubes actuels ou

passés. Enfin, côté restauration, plusieurs food trucks vous attendront : gastronomie, spécialités jurassiennes, portugaises, antillaises ainsi que la Byerroise (bières, cidres et jus de fruits). Plusieurs points de restaurations seront également ouverts : stand l'ESAT la



Châtaigneraie, ainsi que vos commerçants et restaurants qui vous accueilleront dans une ambiance festive ! ■

🕒 **Samedi 16 juin en centre-ville, à partir de 15h.**

🕒 **Attention : fermeture du centre-ville à la circulation dès 12h.**



Interview de Bernard Nusbaum, Conseiller municipal délégué aux Relations publiques et à la Vie associative.

Cette année la Fête de la ville propose un nouveau concept...

BN : En effet, maintenant que la Fête de la ville et la Fête des associations sont dissociées (la seconde a lieu en septembre), il nous a semblé primordial de « relooker » ce moment qui rassemble tous les Yerrois ! Nous avons démultiplié les attractions et les points d'animations en tous genres, pour tous les âges, sans oublier la musique, qui sera omniprésente jusqu'au soir. Pour plus

de commodité, la circulation en centre-ville sera totalement interdite dès 12h.

Comment se prépare un tel événement ?

BN : Il s'agit d'un lourd travail, des mois en amont, par le service des Relations publiques, qui contacte les intervenants divers (attractions, comédiens, musiciens, commerçants...). Un filage est ensuite mis en place pour l'enchaînement des événements durant la journée. Il faut aussi réfléchir

à la circulation et au stationnement le jour J et aux contraintes techniques diverses (arrivées d'eau, d'électricité...). Puis tout s'accélère quelques jours avant la fête : les services des Fêtes et Cérémonies et des Relations publiques (11 agents au total), veillent aux installations techniques et aux décorations en ville. Enfin, le jour de la fête, tous nos agents sont mobilisés afin que la journée se déroule à la perfection !

En bref

Les gestes qui sauvent : enfants et nourrissons

Compte tenu du succès de la première session de formation qui a eu lieu en mars, la Ville renouvelle la formation d'initiation aux gestes qui sauvent. Celle-ci aura lieu le 15 septembre, de 9h30 à 18h30. Elle portera sur les gestes à pratiquer pour les nourrissons et les jeunes enfants : jeunes parents, futurs parents, enseignants, assistants maternels ou toute autre personne s'occupant de jeunes enfants sont invités à participer à cette formation. Les inscriptions auront lieu du 20 juin au 13 juillet.

🕒 **Les gestes qui sauvent : enfants et nourrissons. Samedi 15 septembre au CEC, de 9h30 à 18h30. Tarif : 5€. Inscriptions du 20 juin au 13 juillet auprès du service Sports Loisirs Jeunesse au 01 69 49 79 02 (lundi 13h30-17h, mercredi 8h30-12h et 13h30-17h, vendredi 8h30-12h).**

FORÊTS ET RIVIÈRES : des espaces à préserver

**YERRES EST SITUÉE
DANS UN ÉCRIN DE
VERDURE, ENTRE LES
FORÊTS DE LA GRANGE
ET DE SÉNART, ET LES
RIVIÈRES L'YERRES
ET LE RÉVEILLON.**

Sénart et Grange : Yerres entre deux forêts

Au nord et au sud, notre ville est entourée par deux forêts domaniales, signifiant qu'elles sont gérées par l'ONF pour le compte de l'Etat. Seule la forêt de la Grange est présente sur le territoire yerrois, la forêt de Sénart démarrant à la limite avec Montgeron. Ces deux espaces constituent des poumons primordiaux au cœur de notre vallée, qu'il convient de préserver.

Le mot des élus



Gérard Bouthier, Adjoint au Maire chargé de l'environnement

À Yerres, notre environnement est notre plus grande richesse ! Les rivières, même si elles ont été cause de malheurs en raison des inondations, sont un joyau autour duquel notre commune a été fondée. Nous avons notamment renforcé notre partenariat avec le Syage, en particulier avec la 2^e phase de plantation des berges de l'Yerres sur l'île Panchout, avec 3 objectifs : mieux voir la rivière, planter des essences « locales » et favoriser la biodiversité du lieu. Chacun doit agir au quotidien pour préserver l'environnement.



Didier Lecoq, Adjoint au Maire chargé des forêts

La forêt de la Grange fait partie intégrante du quotidien des Yerrois qui aiment s'y promener ou y faire du sport. La protection de la forêt fait partie des priorités municipales, de même que la sécurité des promeneurs. La Municipalité y veille de près, notamment en discutant avec l'ONF de ses plans de coupes pluriannuels, afin que ceux-ci s'inscrivent dans un cadre de nécessité (arbres dangereux, parcelles à redynamiser...), sans céder à l'excès qui défigurerait la forêt.



La forêt de la Grange

Étendue sur Yerres, Crosne, Limeil-Brévannes, Valenton et Villecresnes.

Superficie : 350 ha

Altitude maximale :

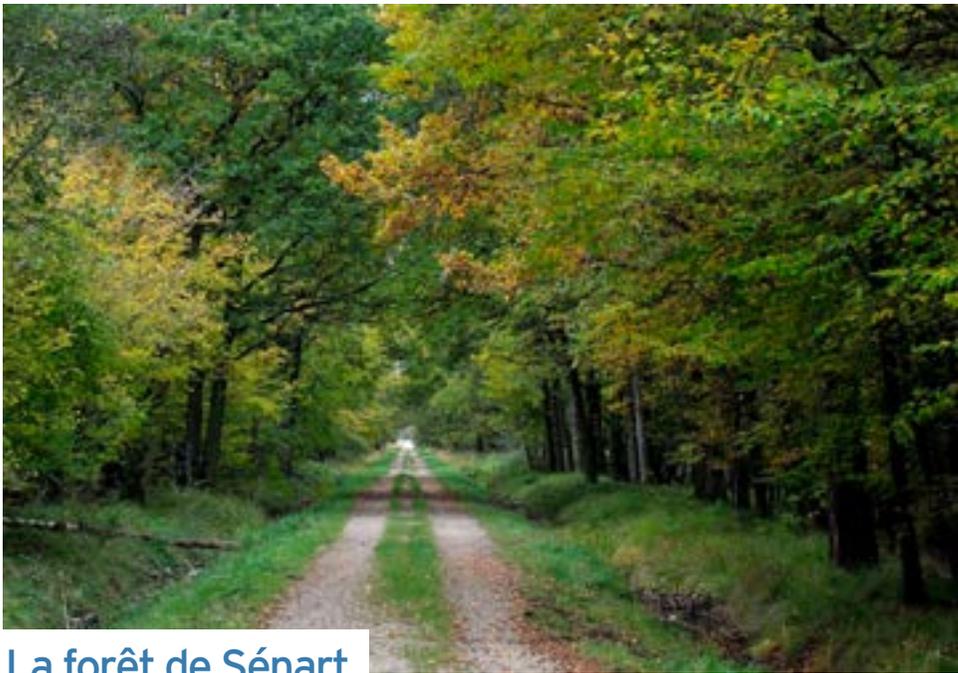
117m (le Mont Griffon à Yerres)

Principales essences d'arbres :
châtaigniers (60%), chênes (11%),
bouleaux (11%), robiniers (10%),
autres feuillus (6%), résineux (2%).

Quelques lieux emblématiques : l'allée du Grand Haha procure un beau point de vue sur le château du Maréchal de Saxe.

Cette allée a notamment été peinte par Gustave Caillebotte durant ses années à Yerres. Le Mont Griffon surplombe la vallée et permet une vue panoramique sur les villes environnantes.

La forêt de la Grange fait partie de l'ensemble forestier appelé « L'Arc boisé », regroupant près de 3 000 hectares de forêts, répartis sur les forêts de la Grange, de Grosbois et de Notre-Dame. Depuis 2016, le site est classé « Forêt de protection ».



La forêt de Sénart

Etendue sur 2 départements (Essonne et Seine-et-Marne) et 11 communes.

Superficie : 3 186 ha

Altitude : de 55 à 88 m

Principales essences d'arbres : chênes sessiles et pédonculés (89%), châtaigniers et autres feuillus (7%), pins (4%)

Quelques lieux emblématiques : la Faisanderie (Etiolles), bâtisse construite sous Louis XVI, héberge le Centre d'information de la forêt. Les scolaires y sont régulièrement accueillis. Des expositions et ateliers vous y attendent.

Au cœur de la forêt, les divers carrefours en étoiles, hérités des chasses royales (pour voir et être vu), proposent des vues sur les allées de la forêt. Un chêne de 500 ans est visible au carrefour des Quatre Chênes.



La faune de nos forêts

Près de 7000 espèces animales en moyenne vivent dans une forêt de chênes, dont une immense majorité d'insectes. La présence de mares attire également les amphibiens.



Les mammifères comme le chevreuil, le sanglier, le renard, l'écureuil, le lapin, ou encore la fouine peuvent être aperçus lors de vos promenades.

L'Yerres et le Réveillon : au milieu coulent deux rivières

D'est en ouest, la ville est parcourue par l'Yerres et son affluent le Réveillon. Deux rivières qui ont marqué l'histoire de notre vallée depuis des siècles : l'Yerres était le fil conducteur de la voie romaine qui liait Paris et Sens. Aujourd'hui, elles font toujours partie intégrante de notre décor quotidien.



L'Yerres

Longueur : 97km

Source : Courbon (77), à 115m d'altitude

Traverse 3 départements (Seine-et-Marne, Essonne, Val-de-Marne) et 127 communes.

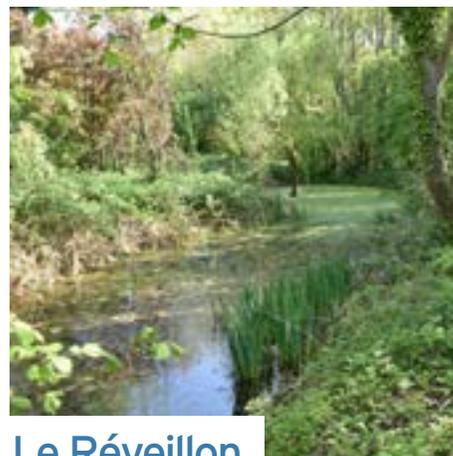
Se jette dans la Seine à Villeneuve-Saint-Georges.

Alimentée par de nombreuses sources, l'Yerres est en partie souterraine. Son bassin versant couvre une surface de 1 020 km².

Quelques lieux emblématiques :

le Parc de la Propriété Caillebotte occupe une large partie des berges de

l'Yerres dans notre ville. La promenade permet une visite du patrimoine historique, culturel et naturel de Yerres. C'est sur l'île Panchout, espace naturel protégé, que les promeneurs pourront aller à la rencontre des berges plus sauvages. Le site abrite une riche biodiversité (faune et flore) : l'association « le rucher collectif » entretient plusieurs ruches et la ville possède deux bovins de type Highland Cattle qui ont récemment donné naissance à une velle, que vous découvrirez en photo dans « l'arrêt sur images » en page 21.



Le Réveillon

Affluent de l'Yerres

Longueur : 20km

Traverse 3 départements (les mêmes que l'Yerres).

Se jette dans l'Yerres à Yerres, aux abords de l'Abbaye (site des Deux Rivières). Son bassin versant s'étend sur 97km².

Quelques lieux emblématiques :

le verger du Réveillon, à l'entrée de la promenade (rue du Réveillon) a été planté par des enfants de la ville, à l'initiative du Conseil Municipal Jeunes. Ce verger est ouvert à tous, chacun peut y cueillir librement des fruits.



La faune de nos rivières

Héron cendré, martin-pêcheur ou encore poule d'eau et canard regorgent sur les berges. La nuit, on peut entendre les batraciens. Autre animal caractéristique, mais nuisible, le ragondin. Originaire d'Amérique du Sud, ce dernier n'a pas de prédateur et occasionne de nombreux dégâts. Des campagnes de piégeage sont régulièrement organisées par le SyAGE. De leur côté, les eaux sont peuplées de brochets, épinoches, goujons ou encore bouvières qui font le bonheur des pêcheurs.

AGIR POUR PRÉSERVER notre environnement

L'ENTRETIEN DE LA FORÊT ET DES RIVIÈRES EST SOUS LA RESPONSABILITÉ DE PLUSIEURS ACTEURS. C'EST AUSSI L'AFFAIRE DE TOUS...



Protéger et sécuriser

L'environnement et notre cadre de vie sont au cœur des préoccupations de l'équipe municipale depuis de nombreuses années. C'est pourquoi Yerres, par la voix de la Communauté d'agglomération, a signé la charte forestière de l'Arc Boisé, qui vise à préserver les espaces forestiers. Cette charte, renouvelée au fil des ans, est un accord entre les différents acteurs de la gestion forestière (ONF, Département, Communes) sur plusieurs points : garantir l'intégrité de la forêt, renforcer sa biodiversité, protéger et valoriser son patrimoine historique et naturel, améliorer l'accueil du public et informer la population. De même, les berges de l'Yerres sont classées depuis 2006 en « loi paysage 1930 », la plus haute protection du patrimoine naturel.

Dans le même esprit, la Ville a pris de nombreuses mesures et veille à leur respect grâce notamment à la brigade équestre, qui peut intervenir rapidement en forêt ou en bordure de rivières.

Aménager les promenades

Afin que le public puisse profiter pleinement de ces espaces naturels exceptionnels, sans courir de risque et sans nuire à la biodiversité naturelle des sites, des chemins sont aménagés et entretenus régulièrement. Ainsi, les berges de l'Yerres et du Réveillon ont bénéficié de nombreux aménagements, conduits par la Communauté d'agglomération du Val d'Yerres et le SyAGE (Syndicat mixte pour l'assainissement et la gestion des eaux du bassin versant de l'Yerres).

Sur les berges de l'Yerres, « le chemin des poètes » guide également les promeneurs au fil de l'eau depuis 2004 : des cartels où sont gravés des poèmes remontant au XIII^e siècle parsèment le parcours.

Un peu plus loin, en lisère de la forêt de la Grange, le long de la rue Frédéric Mistral, un parcours attend les sportifs.

Travail en commun

Depuis toujours, la Municipalité travaille avec les partenaires gestionnaires des zones naturelles. Ainsi, les échanges avec le SyAGE et l'ONF sont fréquents afin d'assurer la préservation de ces espaces. Entretien des berges, aménagements, rénovation des réseaux d'eaux usées, créations d'ouvrages ou encore lutte contre les inondations sont autant de sujets abordés avec le SyAGE.



Aux côtés de l'ONF, la Municipalité travaille sur l'aménagement des chemins, ou encore la sécurité des piétons (notamment grâce à des aménagements limitant les coulées de boue en cas de fortes pluies). Le maire s'est opposé aux coupes d'arbres jugées abusives. Une cartographie des coupes pluriannuelles a été mise à disposition par l'ONF, afin d'assurer une plus grande transparence. Des programmes de plantations ont été organisés avec la Ville, dans les allées Royale, Verte et Thésée, notamment pour l'opération « Un Bébé, un Arbre ».

Les caprices des rivières : les inondations

Vivre près de l'eau nécessite de prendre en compte les aléas qui peuvent en résulter. Les inondations ont toujours fait partie de la vie des habitants de la

vallée. L'Yerres a connu plusieurs crues, en particulier ces dernières années, où des épisodes exceptionnels de fortes précipitations ont été enregistrés. Le SyAGE et la Ville veillent sur les niveaux de la rivière. Un plan de prévention du risque inondation a été mis en place. Des simulations grandeurs nature, réunissant tous les acteurs concernés par une crue (pompiers, hôpitaux, police, personnel communal, préfecture...) sont régulièrement organisées.

Abattages, battues en forêt, pour quoi faire ?

Ces deux pratiques sont souvent mal vues par les promeneurs, pourtant, elles sont nécessaires pour entretenir la vie de la forêt.

L'abattage d'arbres permet de dédensifier la forêt, en apportant ainsi plus de lumière aux jeunes sujets, facilitant leur croissance et leur installation. Certaines coupes sont également réalisées pour sécuriser les chemins. Ces aménagements font partie des missions de l'Office National des Forêts. Le plan de gestion des coupes est décidé par le Ministère en charge des forêts. Ces feuilles de route sont établies pour plusieurs années (jusqu'en 2031 pour la forêt de Sénart et 2019 pour la forêt de la Grange).

De leur côté, les battues concernent les sangliers et les chevreuils. Elles sont strictement encadrées par l'ONF et se déroulent d'octobre à février (sauf vacances scolaires). Ces battues servent à réguler les populations animales, en particulier celles qui n'ont pas de prédateur. Les jours de chasse, toutes les dispositions de sécurité sont prises pour les promeneurs (zone délimitée hors des secteurs piétons, miradors amovibles, équipements visibles...). ■



Ce qui est strictement interdit

Quel que soit l'espace naturel que vous fréquentez, il est strictement interdit :

- De faire fonctionner un engin motorisé (moto, quad...) (jusqu'à 1500€ d'amende et la confiscation du véhicule).
- De déposer des ordures (jusqu'à 1500€ d'amende).
- Faire du feu.
- Couper du bois, des arbres ou ramasser le bois mort.
- Chasser, sous quelque forme que ce soit (y compris le piégeage) en dehors des battues organisées par l'ONF.
- Camper.

Ces quelques règles permettent à chacun de profiter d'espaces sécurisés, ainsi que de préserver la biodiversité naturelle présente sur ces sites.

Nos compagnons à 4 pattes

Sur les chemins piétons, en forêt et sur les berges des rivières, vous devez veiller à la sécurité des autres promeneurs vis-à-vis de votre animal. Les chiens peuvent être promenés librement, à condition qu'ils restent sous le contrôle de leur maître, en particulier à l'approche des autres chiens, des enfants, des animaux sauvages

ou toute autre tentation de chasse. Dans le cas contraire, la laisse est recommandée. Sur les berges de l'Yerres, la laisse est obligatoire sur certains secteurs, notamment sur les aires de jeux pour enfants. En forêt, elle est aussi obligatoire du 15 avril au 30 juin, période de reproduction des chevreuils.

En forêt : cueillir oui, mais avec parcimonie

Jonquilles, muguet, jacinthes : les tentations de cueillettes sont grandes en forêt ! Si celle-ci est tolérée, elle doit rester raisonnée. Seule une cueillette à « caractère familial » est possible dans la limite de « ce que la main peut contenir ». Les excès, notamment pour la commercialisation du muguet le 1^{er} mai sont interdits et sanctionnés par le code forestier. En outre, si vous cueillez quelques fleurs, n'arrachez jamais les racines ou le bulbe, ne prélevez que la tige en fleurs.

Des initiatives citoyennes de nettoyage

Forêts et berges restent malheureusement encore trop souvent souillées par des promeneurs indécents : canettes, bouteilles ou sacs plastiques, parfois

même gravats. Régulièrement, collectivités et citoyens organisent des campagnes de nettoyage afin de rendre leur allure naturelle à ces lieux. Quelques chiffres : 105m³ de déchets récoltés par le SyAGE en 2016 pour le nettoyage du Réveillon, 8 tonnes de déchets ont été ramassés par les 400 bénévoles venus au nettoyage d'une portion de la RN6 en avril dernier (organisé par la Communauté d'Agglomération, le Département, l'ONF, le SIVOM, le Siredom et de nombreuses associations). **Ayez le réflexe d'emporter avec vous vos déchets lors de vos promenades ! Une bouteille en plastique met plus de 100 ans à se dégrader naturellement, et une barquette en polystyrène près de 1 000 ans...** ■



LE SAVIEZ-VOUS ?

Le secret des marquages sur les arbres

Couleurs et formes variées : votre attention n'a pas pu échapper aux marquages présents sur certains arbres en forêt. Deux types de signalisations existent : pour baliser les sentiers afin d'orienter les randonneurs ou bien à destination des techniciens forestiers, pour la gestion forestière. Les couleurs chaudes (rouge, orange, jaune) indiquent les arbres à enlever, tandis que les couleurs froides (blanc, vert, bleu) marquent les arbres à préserver.

NOUS SOMMES TOUS ACTEURS DE LA PRÉSERVATION DES ESPACES NATURELS QUI NOUS ENTOURENT. DÉCOUVREZ VOS DROITS ET VOS DEVOIRS, EN FORÊT OU SUR LES BERGES DES RIVIÈRES.



R. MANSUTTI
Menuiseries bois et PVC - Cuisines - Escaliers
Agencements en tous genres - Parquets
34, rue de la Forêt - ZI de la Forêt - 91860 Epinay-sous-Sénart
Tél. : 01 69 48 96 14
Fax : 01 69 48 70 60
E-mail : menuiserie.mansutti@wanadoo.fr

Pour nous, la proximité a un sens



Madame, Monsieur,
vous vendez ou louez un bien immobilier ?
Vous souhaitez une expertise ?
N'hésitez pas à nous contacter pour concrétiser vos projets !

EXPERTISE, VENTE, ACHAT, LOCATION, 4 experts à votre service.

25 Agences en partage d'exclusivités sur le Val d'Yerres

abithéa Yerres - 65 rue de Concy - Yerres
01 69 49 35 00 - yerres@abithéa.fr

Alfredo Palombi Peinture
Artisan Peintre Papiers peints - Pochoir
Parquet flottant - Moquette
Peinture décorative - Patine
Stucco Marmorino
Chaux

Résidence Talma
4, av. du Maréchal Davout - 91800 Brunoy
Tél. 06 30 82 95 29 / 01 69 83 95 63

Zenka : soirée spéciale
vendredi 22 Juin
de 18h à 20h30 !

Face Cie

Pour chaque clip acheté, le deuxième à moitié prix.



Optic 2000
01 69 49 33 13 - Face à l'église - Centre-ville de Yerres

Senior Compagnie
Offrons à nos aînés une vraie présence humaine et attentionnée!

Services à domicile

Accompagnement : Compagnie et conversation, stimulation des facultés mentales, accompagnement aux sorties
Aide pratique : Aide à l'entretien de la maison, aide à la préparation et à la prise des repas
Aide à la personne : Aide à la toilette, aide à l'habillement, aide à la mobilité, rappel de la prise de médicaments

Senior Compagnie : Centre Commercial des Jardins de Concy, rue Gustave Caillebotte - 91330 Yerres
Contact : 01 69 48 35 08 - agence.yerres@senior-compagnie.fr

50% de réduction d'impôts*

Tettbro
Un nom, une marque depuis 1931

SALLE DE BAIN - CHAUDIÈRE - CONDENSATION
PLOMBERIE DÉPANNAGE - TRAITEMENT DES EAUX
CONTRAT D'ENTRETIEN - GAZ - FIOUL - RAMONAGE - GAZ - FIOUL - BOIS

26, rue Charles de Gaulle - 91330 YERRES - Tél. 01 69 48 04 30

tettbro@wanadoo.fr




EURL BERNARDO
Entreprise Générale de Bâtiment

109, av. de la Résistance
91330 Yerres

Tél. 01 69 48 26 13
Port : 06 83 40 79 89



as AUTOSECURITE
CONTRÔLE TECHNIQUE

Une marque du groupe SGS
9, avenue de la Résistance - 91330 YERRES
01 69 49 65 26
à 100 mètres du marché de MONTGERON

CONTACT-IMMO

Honoraires **TRANSACTION** 4%
Honoraires **GESTION** 6%

01 69 52 39 29
www.lecontactimmo.com
yerres-contact-immo@orange.fr

64 rue de Concy 91330 Yerres

Toute la Peinture



Angles & Facy
Depuis 1980

PEINTURE ET DÉCORATION
RAVALEMENT
REVÊT. DE SOLS ET MURS
PARQUET FLOTTANT

2 bis rue Corneille - 91330 YERRES
01 69 48 23 74



Restaurant
La Biche Aux Bois

Cuisine raffinée - Salon privé - Séminaire
Plat à emporter - Repas de famille

Terrasse fleurie Parking

31, Avenue Gourgaud 91330 YERRES Fax : 01.69.83.39.13
Tél. : 01.69.48.69.95

Fermé le dimanche soir
le lundi et le mardi soir



**PARTEZ À LA DÉCOUVERTE
DES MULTIPLES ACTIVITÉS
DE L'ASSOCIATION
DU 25 AU 30 JUIN.**

PORTES OUVERTES À YERRES LOISIRS

Vous aimeriez découvrir les activités de Yerres Loisirs avant de vous engager pour la rentrée? L'association propose une semaine de portes ouvertes (du 25 au 30 juin), durant laquelle vous pourrez vous rendre librement aux ateliers de modelage (adulte et enfant), dessin (enfants), atelier libre de peinture (vendredi après-midi), couture (adultes), illustration (enfants) et art-déco (enfants).

Les nouveautés de la rentrée

Les inscriptions pour la rentrée démarreront mi-juin et se poursuivront début septembre.

Quelques nouveautés proposées la saison prochaine :

- des cours d'espagnol pour les adultes, pour débutants et intermédiaires, en soirée,
- des cours de yoga pour enfants, de 4 à 11 ans,
- un nouveau cours de couture spécial modélisme/patronage.
- des cours de pilate dans le forfait gym.

Et toujours un large choix d'activités sportives, culturelles ou artistiques.

Les activités de la saison 2018/2019 seront visibles en ligne sur le site

de la ville dès le début de ce mois. Concernant le Trep'plein et l'Omnisports, les inscriptions ne se font qu'à partir de septembre. ■

- 🕒 **Horaires spéciaux pour les inscriptions :**
- **Lundi 18 juin : 13h30-17h30**
 - **Mercredi 20 juin : 9h-12h et 13h30-19h**
 - **Jeudi 21 juin : 9h-13h30**
 - **Vendredi 22 juin : 13h30-17h**
 - **Samedi 23 juin et samedi 30 juin : 9h-12h.**

Le bureau sera exceptionnellement fermé la semaine du 25 au 29 juin.
Contact : 01 69 49 79 11 (Céline Martin).

- 🕒 **Pour les stages proposés du 9 au 13 juillet, les inscriptions se feront du 20 juin au 4 juillet, bureau SLJ du CEC, lundi 13h30-17h, mercredi 8h30-12h et 13h30-17h, vendredi 8h30-12h.**
Renseignements : 01 69 49 79 02

LA COMPAGNIE des Saïs

La troupe de théâtre yerroise vous invite à ses spectacles.

Dimanche 10 juin, théâtre Colbert (28 rue Colbert à Crosne) :

- À 15h, le groupe des enfants jouera « Un monde pas si différent ».
 - À 19h, le groupe pré-ados jouera « Pirates and C° ».
- Entrée : 2€ et 3€.

Samedi 16 juin à l'Orangerie de la Grange au Bois à Yerres :

- À 20h, les adultes joueront « les physiciens » de Friedrich Dürrenmatt.

Dimanche 17 juin à l'Orangerie de la Grange au Bois :

- À 16h, les ados joueront « Gros chagrins » et « Les Bouligrins » de Georges Courteline. Entrées : 5€ et 3€.

Dimanche 24 juin au théâtre Colbert :

- À 17h : les adultes joueront « les physiciens » de Friedrich Dürrenmatt.
 - À 19h : groupe d'improvisation.
- Entrée: 5€ et 3€.

📞 **Rens. : th.sais@free.fr ou 06 64 88 11 24**



EN JUIN, tous en chœur !

Chorale Air de Rien

Rendez-vous pour l'interprétation d'un répertoire varié, accompagné au piano, dans le parc de la Propriété Caillebotte.

- 🕒 **Samedi 2 juin à 16h devant le Casin (côté fontaine).**

Chœur Cadenza

Mené par Cécile Berne, le chœur Cadenza vous invite à « une petite histoire de la musique classique » (piano : Zheni Meria / flûte : Cécile Coupry).

- 🕒 **Dimanche 10 juin à 17h à l'église Saint Médard de Brunoy.**
Rens. : cecile.berne@wanadoo.fr

Les Arts des Lyres

L'association lyrique de solistes vous propose une initiation aux grands airs d'opéra, en interprétant des extraits de Mozart, Verdi, Donizetti, ou encore Saint Saens.

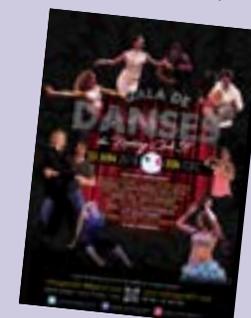
- 🕒 **Dimanche 24 juin à 18h à l'Auditorium de la Grange au Bois.**
Renseignements : 06 19 41 78 51.

À noter

Gala du Rocking' Club 91

Vous aimez la danse ? Le voyage ? Rendez-vous au gala du Rocking Club 91 pour un voyage au son des musiques du monde : bachata, dance hall, danse orientale, kizomba, modern jazz, rock, salsa ou encore zumba vous attendent. Laissez-vous transporter par-delà les continents pour un spectacle festif et coloré !

- 🕒 **Samedi 23 juin à 20h au CEC. Permanences pour l'achat des billets au gymnase Bouty (1 rue Jacques Bouty) : mercredi 13 juin de 17h30 à 19h, samedi 16 juin de 17h30 à 18h30 et sur la place le jour du gala (19h).**
Tarif : adhérent spectateur 5€ / extérieur 7€.
Renseignements : infofgala2018@gmail.com www.rockingclub91.com 07 81 13 62 00 (répondeur)





L'ORCHESTRE NATIONAL
D'ÎLE-DE-FRANCE
CLÔTURE LA SAISON
DES SPECTACLES
VIVANTS AU CEC.

WELCOME TO BROADWAY

En bref

Le Paradiso fête le cinéma

L'édition 2018 de la Fête du Cinéma aura lieu partout en France - donc aussi au cinéma Paradiso de Yerres ! - du dimanche 1^{er} juillet au mercredi 4 juillet inclus.



Durant ces 4 jours, le tarif sera unique dans tous les cinémas participants : 4 € la séance (hors majoration pour les films en 3D).

Décalées par rapport aux années passées, les dates de la Fête du Cinéma ont été retenues, afin de tenir compte de l'évolution du calendrier des vacances scolaires et des dates des examens, ainsi que du nombre de matchs de la Coupe du Monde de football 2018 à cette période.

Retrouvez la programmation du cinéma Paradiso sur le site www.yerres.fr

Le principe du projet « Chantons avec... » est simple : des amateurs travaillent, avec l'orchestre, la musique et les airs des plus grandes comédies musicales et les interprètent sur scène. Et quand les musiciens professionnels et les chanteurs amateurs de tous horizons travaillent ensemble, cela peut donner ce type de programme absolument enthousiasmant : une sélection des meilleurs chœurs des comédies musicales américaines, au style rythmé et entraînant.

Se succéderont des pages célèbres de Bernstein et Sondheim (*My Fair Lady*, *West Side Story*, *Cabaret*, *Cats*, *Singin' in the Rain*, *La Mélodie du bonheur...*), parfois réutilisées dans les films de Walt Disney comme *Le Roi Lion*. Dans ce programme, plusieurs chœurs d'entreprise viennent tenter l'expérience « Chantons avec l'orchestre » mené depuis plusieurs années par l'Orchestre national d'Île-de-France. ■

Vendredi 1^{er} juin. À 20h30 au CEC

EXPOSITIONS académiques

Deux associations bien connues des Yerrois exposent ce mois-ci salle André Malraux.

L'Académie de Sénart tout d'abord, du 2 au 10 juin. Les élèves présentent des œuvres inspirées de sujets divers et réalisées selon différentes techniques : aquarelle, acrylique, huile, pastel, etc. Un fil rouge a été défini autour du thème « Il était une fois... ». ■



Académie de Sénart, du samedi 2 au dimanche 10 juin. Ouvert du mardi au vendredi de 15h à 18h ; samedi et dimanche de 14h à 18h. Gratuit.

Art'Cadémie ensuite. L'énergie créative de ses adhérents est mise en avant. L'association propose aux visiteurs un voyage autour des couleurs et des matières. ■

Art'Cadémie, du samedi 16 au dimanche 24 juin.

Ouvert du mardi au vendredi de 14h à 18h ; samedi et dimanche de 10h à 12h et de 14h à 18h. Gratuit.



ÉVÉNEMENTS symbolistes

En marge de l'exposition symboliste présentée à la Ferme Ornée et à l'Orangerie de la Propriété Caillebotte, un concert et une conférence vous sont proposés.

Le dimanche 3 juin à 16h, à l'Orangerie, la chanteuse lyrique mezzo-soprano Roula Safar interprétera un récital avec guitare et percussions. Sur des airs de Faure, Duparc, Ravel, Satie, Hahn et d'elle-même, la chanteuse habillera des poèmes de Baudelaire, Mallarmé, Valéry, Verlaine...

Le samedi 9 juin à 15h, à l'auditorium du CEC, Jacqueline Guisset, docteur en Histoire de l'Art, animera une conférence autour du thème « Le symbolisme belge, une particularité ».

Événements gratuits, sur réservation au 01 80 37 20 61 ou par courriel : culture@yerres.fr ■

Exposition « La porte des rêves, un regard symboliste », jusqu'au dimanche 29 juillet. Ouvert du mardi au dimanche et les jours fériés de 14h à 18h30. Tarifs : 8 € ; 3 € pour les Yerrois. Billet couplé avec la Maison Caillebotte : 10 € ; 5 € pour les Yerrois.



D'HIER À AUJOURD'HUI : LE CHÂTEAU DU MARÉCHAL DE SAXE

Situé à l'entrée de la ville, ce château, construit en 1620 par Jean Thiriot, architecte de Louis XIII, s'est d'abord appelé « château de la Grange du Milieu ». Le Maréchal de Saxe, héros militaire, le fit agrandir en 1748, avant de le vendre à la famille Gourgaud, à qui le domaine a appartenu jusque dans les années 1990. Durant la Première Guerre mondiale, le château sert d'hôpital militaire : sur la photo ci-dessus, prise en 1915, on voit blessés et soignants poser devant l'édifice. Le château fait office de lieu

de convalescence, pour des blessés dont la vie n'est plus en danger. Ces détails sont connus grâce aux photographies, mais aussi aux lettres échangées entre les militaires et leurs familles, ainsi qu'aux journaux locaux, comme « L'Abeille de Seine-et-Oise ». Durant la Seconde Guerre mondiale, le château est occupé par l'armée allemande, qui le réquisitionne pour réparer des moteurs d'avion. Aujourd'hui, le château du Maréchal de Saxe abrite un hôtel de caractère et un restaurant. ■



▲ La salle de réception du château aujourd'hui, et en 1915, accueillant les blessés.

LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE D'YERRES VOUS INVITE à la découverte de célèbres personnalités yerroises oubliées

« Je suis née le 28 janvier 1876 d'un père multimillionnaire new-yorkais. Avec ma mère Cora, entre 1901 et 1904, nous voyageons en Europe de palace en palace. On peut penser que ma mère cherchait un bon parti et pourquoi pas un titre de noblesse pour sa fille unique. Et ce fut fait le 24 septembre 1917, date à laquelle l'abbé Siraudeau, curé d'Yerres célébra mon mariage en l'église Saint-Philippe-du-Roule avec Napoléon G, fils de baron et dont la famille possédait un très beau château sur les hauteurs d'Yerres. J'avais pour témoin l'ambassadeur des États-Unis à Paris. À la mort de son père en 1918, mon mari hérite du titre de baron. Couple célèbre du tout Paris, notre hôtel parisien de la rue de Lille reçoit tout le Gotha qui peut y admirer la collection de toiles de maître que j'y ai rassemblée. Y figurent Corot, Picasso, Braque, Renoir, Matisse, Seurat, Léger, Van Gogh, le douanier Rousseau et bien d'autres encore.

On peut même y contempler deux portraits de moi-même par Marie Laurencin et un autre par Matisse. Nos étés se partagent entre le château d'Yerres où de nombreux invités viennent chasser et l'île d'Aix que mon mari a sauvée de l'abandon en créant la Société des Amis de l'île d'Aix. Nous y avons installé un musée Napoléon et un musée africain permettant d'exposer les collections de mon mari, fidèle admirateur de l'Empereur et grand amateur de safari en Afrique. On me dit facilement un peu excentrique : il est vrai que je n'hésite pas, à l'île d'Aix, à faire teindre mes colombes en rose, ma couleur préférée. Par un acte notarié du 16 mai 1933, mon mari et moi-même faisons don à l'État du musée Napoléon avec réserve d'usufruit. La Seconde Guerre mondiale vient assombrir notre existence. Le château d'Yerres est occupé par les Allemands, mon mari atteint de la maladie de Parkinson peut finalement revenir à Yerres dans

les dernières années du conflit où il meurt le 3 août 1944. Il ne vivra pas l'entrée des Américains à Yerres fin août 44, entrée qui me valut l'honneur de recevoir un émissaire me présentant les salutations de mon compatriote le général Patton, en marche vers Paris. Je m'éteins au château yerrois le 14 juillet 1959 après avoir été décorée de la légion d'honneur. Suivant les dernières volontés de mon défunt mari, j'avais déposé chez mon notaire parisien un testament par lequel je léguais aux musées nationaux la totalité des tableaux et des meubles qui m'appartenaient en propre et, qui je l'espère, réjouissent les amateurs d'art qui visitent les grands musées parisiens. Je m'appelais Eva GEBHARD, baronne GOURGAUD » ■

📄 Texte écrit par Monique Patron
shyerres.free.fr



▲ La baronne Gourgaud par Marie Laurencin



**LE RESTAURANT ITALIEN
SUCCÈDE AU CAFÉ BLEU.**

BELLA NAPOLI

**En juin chez
instant présent**

La boutique éphémère accueille ce mois-ci :

- Du 29 mai au 3 juin : Les bijoux de Cécile (bijoux et accessoires de mode).
- Du 5 au 10 juin : Tassone sport (lingerie sportive et de confort, maillots de bain) et At Zohra's (soins naturels orientaux et cosmétiques)
- Du 12 au 17 juin : Un tétard deux crapules (décoration tissu et cuir, univers enfant et femme)
- Du 19 au 24 juin : Cilkey création (bijoux artisanaux) et La Fontaine aux décors (créations textiles et couronnes de bienvenue)
- Du 26 juin au 1^{er} juillet : Aby Gardner (prêt-à-porter féminin et bijoux) et Sophie Julienne Bé (sacs, pochettes et étuis en tissus).

Instant Présent, 65 rue Charles de Gaulle. Ouvert du mardi au samedi de 10h à 12h30 et de 14h30 à 19h30, dimanche de 10h à 13h.

Nina et David sont heureux : le restaurant Bella Napoli a ouvert ses portes en mars et ils ont tout de suite été très bien accueillis au sein du quartier des Camaldules.

Le nom du restaurant vous livre un indice : Bella Napoli propose une cuisine italienne, simple, variée, réalisée avec des produits frais. Outre les traditionnelles pizzas (à consommer sur place ou à emporter) ou encore les pâtes, le client découvrira d'autres classiques de la cuisine transalpine. Ainsi que des desserts faits maison (tiramisu, mousse au chocolat).

Cadre sobre, cuisine simple, Nina ne veut pas de fioritures : « Nous souhaitons proposer une cuisine accessible à tout le monde et avec des prix raisonnables, afin que chacun puisse passer un moment agréable ».

Une terrasse devrait prochainement être aménagée pour profiter, aux beaux jours, de la bella vita : cuisine italienne et soleil sont indissociables ! ■

Bella Napoli, 174 rue Raymond Poincaré. Tél. : 01 87 90 26 20. Ouvert du lundi au samedi de 11h à 14h30 et de 18h30 à 23h, dimanche de 18h à 23h.

LINGERIE post-opératoire

Difficile pour les femmes qui viennent de subir une intervention chirurgicale de trouver ensuite une lingerie adaptée. Ce que proposait auparavant Mona Lingerie.

Les personnes concernées peuvent désormais compter sur Tassone Sport, société yerroise qui propose de la lingerie sportive, mais pas seulement. Soutiens-gorges divers (de compression, de maintien, pour poitrine sensible, suite à réduction mammaire ou mastectomie),

bandeaux, articles gainants, vous trouverez une gamme complète de lingerie post-opératoire, conçue par de grandes marques, permettant de vivre au mieux cette période délicate.

Tassone Sport sera présent à la boutique éphémère du 5 au 10 juin. ■

Plus d'informations sur le site <https://tassone-sport.com> ou en contactant Isabelle au 06 62 05 17 55.

FACE & Compagnie

La boutique Optic 2000 vous invite à une soirée Face & Compagnie / Zenka afin de découvrir des lunettes fabriquées en France et personnalisables à volonté grâce à une multitude de faces interchangeables aux formes et couleurs éclectiques. Marquez votre différence ! ■

Vendredi 22 juin de 18h à 20h30 chez Optic 2000, 65 rue Charles de Gaulle.



CUISINE et gourmandises



Cela fait plus de 3 ans que Cuisine et gourmandises a débuté son activité sur Yerres et a été repris il y a un peu moins de deux ans par Benoît Germani. À emporter ou à consommer sur place, l'établissement propose des formules petit déjeuner ou déjeuner et met en avant une cuisine actuelle, de qualité et équilibrée, à base de produits frais. Bagels, wraps, salades, soupes, cakes ou tartes salées pour les bouches salées, mais aussi cupcakes, cookies, brownies ou autres plaisirs sucrés, la carte est variée. Cuisine et gourmandises propose aussi des prestations gourmandes : buffets ou apéritifs dinatoires, ateliers culinaires, anniversaires... Cela se passe les mercredis et samedis après-midi. Aux beaux jours, profitez de l'espace terrasse. ■

Cuisine et gourmandises, 87 rue de Concy. Tél. : 09 80 87 67 87. Ouvert du mardi au vendredi de 8h à 15h, le samedi de 10h à 14h30. Site : www.cuisineetgourmandises.com



HARLEM, la force tranquille

Âgé de 6 ans, Harlem est un berger hollandais qui possède déjà 5 années d'expérience en tant que chien policier. Avec Samira, agent cyno-technicien, il forme un solide duo, comme on dit « à la ville comme dans le travail ». Tous deux sont au service de notre commune depuis juillet 2017.

Une intervention décisive

Le 24 mars dernier, Harlem a été décisif lors d'une intervention en ville. Sa patrouille (constituée du maître-chien et d'un autre policier municipal) est appelée après qu'ait été signalé un individu menaçant, vraisemblablement muni d'une arme blanche. Les agents se rendent sur les lieux. Ils signalent leur présence. Invitent l'individu à sortir de sa cachette. Avant que celui-ci ne surgisse pour s'en prendre aux forces de l'ordre, le chien s'élançe. « Il a réussi à maîtriser l'agresseur, à lui faire lâcher son arme et à l'immobiliser pour que nous puissions ensuite intervenir. Il a senti le danger et a eu un comportement approprié à la situation. Mon coéquipier a lui aussi su faire preuve de sang-froid et éviter que la situation ne dégénère », explique Samira.

Ce coup d'éclat a aussi été reconnu par les agents de la Brigade Anti-Criminalité (la BAC, service de la police nationale), venus en renfort. En audition, la personne a reconnu un coup de sang et l'envie d'en

découdre. Si les policiers n'étaient pas intervenus, l'agression aurait pu se faire à l'encontre d'un habitant. Il fallait agir.

Formation continue

Comment en arrive-t-on à un tel niveau d'efficacité avec un agent à quatre pattes ? Dès l'âge de 3 mois, Harlem est parti en formation durant 8 mois avec Samira. Apprentissage de l'obéissance, qui est un préalable. Savoir évoluer dans un environnement donné. Travailler le mordant, enfin. Avec un chiffon, puis avec un boudin / une manchette, avant de terminer avec un homme d'attaque. « Il y a beaucoup de mises en situation. Tous les chiens ne terminent pas la formation. Il se peut que certains n'aient pas les aptitudes à devenir chien policier. Harlem, lui, semble fait pour ça. En formation avec un homme d'attaque, certains chiens peuvent ne pas lâcher prise après plusieurs "halte !" de la part de leur maître. Le jour de notre intervention, il n'aura fallu qu'un seul "halte !" de ma part pour que le chien revienne vers moi et que le collègue puisse prendre la suite. »

Aujourd'hui, Harlem bénéficie d'une formation continue avec un entraînement par semaine, afin de ne pas émousser ses réflexes et de maintenir à niveau tout ce qu'il a appris durant sa formation.

CE CHIEN POLICIER MUNICIPAL S'EST DISTINGUÉ EN INTERVENTION RÉCEMMENT.

Mission : dissuasion

Harlem ne va pas patrouiller à l'image des chevaux de la brigade équestre, qui font le bonheur des enfants venant les caresser et leur rendre visite aux écuries. Le berger hollandais est un chien de défense qu'il ne faut pas trop approcher. Au quotidien, il assure surtout des missions de dissuasion. Il accompagne son maître dans les halls d'immeuble, les caves. Il intervient aussi lors de rixes. « Par exemple, s'il y a trois agents de police municipale face à une dizaine d'individus, la situation peut vite dégénérer. La présence du chien suffit à calmer les esprits et à apaiser les tensions », explique Samira.

La policière municipale a une relation particulière avec son chien. « Nous ne faisons qu'un. Il suffit parfois d'un regard, d'une intonation de voix pour qu'il me comprenne. Il est pour moi aussi un chien domestique, mais il faut toujours garder à l'esprit qu'il a une solide formation de chien de défense ! »

Tout comme les deux policiers municipaux, Harlem recevra la médaille de la Ville lors des prochains voeux à la population. Une décoration symbolique qui rend fière Samira et qui rejaillit sur l'ensemble des policiers municipaux yerrois. Au quotidien, qu'ils soient à pied, à cheval, à moto, en voiture ou avec Harlem, ils contribuent à rendre notre ville plus sûre. ■



PHARMACIES DE GARDE

Dimanche 3 juin

Pharmacie Racine
12 rue du Levant
à Epinay-sous-Sénart
Tél. : 01 60 46 66 45

Dimanche 10 juin

Pharmacie Touboul
3 rue des Grès à Brunoy
Tél. : 01 60 46 02 77

Dimanche 17 juin

Pharmacie Nguyen
C. Cial Principal, av. Victor Hugo
à Epinay-sous-Sénart
Tél. : 01 60 47 21 46

Dimanche 24 juin

Pharmacie Touboul
3 rue des Grès à Brunoy
Tél. : 01 60 46 02 77

Dimanche 1^{er} juillet

Pharmacie Touboul
3 rue des Grès à Brunoy
Tél. : 01 60 46 02 77

Sous réserves de changements.
Contactez le commissariat de
Montgeron au 01 69 52 85 00
pour avoir confirmation. En
dehors des horaires d'ouverture,
présentez-vous au commissariat
muni d'une pièce d'identité et de
l'ordonnance du jour.

CET ÉTÉ, n'abandonnez pas votre animal

En France 100 000 animaux sont abandonnés chaque année, dont 60 000 l'été, qui connaîtront des destins divers. Yerres est attachée à la cause animale, aussi tenons-nous à sensibiliser la population sur le sujet.

Cet été, partez avec votre animal ou confiez-le à un proche, à un refuge qui en prendra soin le temps de votre absence. **En France, l'abandon d'un animal domestique est assimilable à un acte de cruauté passible de 2 ans d'emprisonnement et 30 000€ d'amende** (article 521-1 du code pénal). ■

ATTENTION aux chenilles processionnaires !

Chaque année, des colonies de chenilles processionnaires du chêne et du pin sont observées en Ile-de-France. Circulant, comme leur nom l'indique, en procession, durant le printemps, ces chenilles sont très urticantes pour l'homme et les animaux domestiques. Leurs poils volatiles peuvent occasionner des troubles de la santé tels que des réactions cutanées, oculaires ou encore des difficultés respiratoires.

Si vous croisez une procession, ne touchez surtout pas les chenilles. Faites appel à une entreprise spécialisée !

Retrouvez les conseils de l'Agence Régionale de Santé d'Ile-de-France (ARS) sur le site de la ville, rubrique "Toute l'actualité". ■

JOSÉ DUBOS nous a quittés

La Municipalité a eu la douleur d'apprendre le décès de Monsieur José Dubos, le 14 mai dernier, à l'âge de 64 ans. Arrivé en mairie le 15 octobre 2004, il était le gardien du Centre Yerrois de Loisirs et d'Arts Martiaux depuis février 2006. Nos pensées vont à son épouse, Denise Dubos. ■

ÉTAT CIVIL

Naissances d'avril 2018

- Océane OUBLON
- Anélyss SADIKHOSSSEN
- Hayder BEN ROMDHAN
- Célestin TANESY
- Olivia BEJENARU
- Eryn LANGA
- Nassym SAKKAL
- Shalom ANGYALFI
- Milo PESIER
- Clara GILLET
- Inaya TAGO-GODSPOWER
- Léana PUAUT
- Victoria SMANIO LY
- Solange AURORE



Solange AURORE
née le 1^{er} avril 2018



Léo SABETTA
né le 7 décembre 2017

Mariages d'avril 2018

- Bernard FOUCRY et Dominique HATTON
- Florian MULLER et Audrey MONTEIRO
- Julien GRAUSSEAU et Karina FERNANDES

Décès d'avril 2018

- Yvette STALAERTS née CONAN 90 ans
- Gérard COMMEGRAIN 82 ans
- Antonio MARQUES RODRIGUES 94 ans
- Jacqueline GUITTARD Née MATERNE 74 ans
- Micheline BAYLOT Née BLANGIS 90 ans
- Marcelle REYNAUD 92 ans
- Gilles CORBEL 75 ans
- Pierre FARRENG 84 ans
- Alfred ROSAN 93 ans
- Julia CARLIER Née LEFEBVRE 93 ans
- Bruno PACITTO 87 ans
- Bruno ARAT 57 ans
- André SCHLEGEL 90 ans



10 ans en musique

La Grappe Yerroise a fêté ses 10 ans en intronisant deux de ses membres et trois personnalités yerroises. Pour animer ce moment, l'association a fait appel au jazz band du Conservatoire de Montgeron.



Faire face à l'endométriose

La conférence autour de l'endométriose (maladie chronique touchant une femme sur dix en âge de procréer) a suscité beaucoup d'intérêt, tant dans la salle que sur les réseaux sociaux où elle était retransmise.



Une nouvelle vie

L'École du Chat Libre Vals d'Yerres et de Seine a fait des heureux au cours de sa journée d'adoption : les félins, bien sûr, qui ont retrouvé un foyer, mais aussi les familles qui, du coup, s'agrandissent.



Des affaires sous le soleil

La brocante de la place Gambetta est un rendez-vous incontournable pour se débarrasser du superflu chez soi ou réaliser de bonnes affaires.



Carnet rose

Les vaches écossaises qui entretiennent une parcelle de l'île Panchout ont accueilli un nouveau pensionnaire. Ficelle a mis bas d'une velle, à laquelle les enfants des écoles et le Conseil Municipal Jeunes ont donné un nom (pas encore connu à l'heure où nous bouclions ce journal). Bienvenue à elle !



Se souvenir...

La commémoration du 8 Mai 1945 a été marquée par le témoignage d'élèves du lycée Louis Armand, alors que d'autres de l'école Victor Hugo ont entonné le Chant des partisans. Plusieurs générations étaient donc rassemblées pour se souvenir.



Un mensonge par-ci, une contradiction par-là...

Lors du Conseil Municipal du vendredi 10 Novembre 2017, au point n°9, « Cession de la propriété communale ... », sise 36 rue des Rossignols : autorisation au Maire de signer les actes correspondants », un échange a eu lieu afin que nous puissions mieux comprendre pourquoi la Majorité municipale revendait ce terrain avec une perte de 51 000 € pour le budget communal et voici ce que le Maire a dit :

« M. RITTLING:

Pour la procédure, on m'a dit qu'il s'agissait d'une situation d'urgence ; c'est pour cela qu'il faut passer par une agence immobilière?

M. CLODONG:

C'est surtout que c'est a priori **les agences immobilières** qui sont les plus à même de trouver un acquéreur. **C'est leur métier.**

M. RITTLING:

Je m'interrogeais, parce que je n'avais encore jamais rencontré ce cas.

M. CLODONG:

Nous sommes passés **par une agence yerroise**. Si d'aventure ce genre de phénomène devait se reproduire, nous le proposerions alors à d'autres agences. Il ne s'agit pas d'être affilié à une agence particulière, mais vous l'avez bien compris. »

Mais alors pourquoi, sur un autre sujet, la Mairie propose 2 voyages pour les + de 55 ans, sans aucun tarif préférentiel, ni prise en compte des revenus de nos Seniors ?

Mais alors pourquoi aller chercher une agence de voyage hors du territoire ? L'accueil a été meilleur dans l'entreprise de M. DUROVRAY (PdG de la Sté REPARTIR) ? C'est pourtant leur métier, en reprenant les termes du Maire.

Cette majorité municipale se contredit une fois de plus.... La liste des décisions illogiques s'allonge.

La CAF a mis en place une aide financière aux vacances des enfants (en fonction du quotient familial, avec un maximum de 265 €), l'ANCV peut apporter également une aide financière aux Seniors. Le CCAS de Yerres doit aussi prévoir cela dans son budget.

C'est pourquoi, nous souhaitons que la Municipalité participe financièrement dans une aide aux vacances pour nos Aînés et nos Jeunes, en passant par une agence de voyage locale.

Jérôme Rittling, pour la liste "Yerres avant tout"

www.yerres-autrement.fr

Tél. : 06 01 21 62 49

jerome.rittling@gmail.com



Un projet d'ensemble repensé à la gare !

Conformément au règlement intérieur du CM, mon article est envoyé à la mairie le 14 du mois précédent sa parution. Cet article a été rédigé avant de connaître la décision du tribunal concernant le recours sur le Permis de Construire du projet de la gare, qui est intervenue le 17 mai.

Le recours que l'association a fait contre le PC du projet de la gare date d'août 2015 ! Presque 3 ans pour le jugement... Quelques soit la décision, il est essentiel de revoir le projet. En effet, depuis 3 ans, la situation a changé, presque toutes les maisons voisines ont été achetées par la mairie et c'est un projet sur l'ensemble qu'il faut repenser.

Les points à revoir concernent le parking, la circulation et le centre commercial. L'idée même d'un parking construit de 400 places paraissait séduisante, mais le nombre de places est insuffisant, le coût grève le projet et le prix futur de l'abonnement. Le coût risque d'être plus près de 30 € par mois pour en amortir la gestion !

Il serait donc mieux de refaire un beau parking éclairé de 600 places, en surface (coût de construction presque entièrement subventionné et prix d'abonnement proche de l'actuel), dans un projet d'ensemble accompagné d'un programme équilibré de logements, de bureaux et d'équipements comme la crèche ou le marché.

Daphné Ract-Madoux
Conseillère Municipale

(p) 06 08 88 85 27 – contact@ensemblepouryerres.fr



Logements sociaux : les Yerrois pénalisés par l'État !

Depuis le mois de février 2018, comme dans de nombreuses autres communes, la Préfecture a imposé à tous les bailleurs sociaux de la ville une nouvelle méthode d'attribution des logements sociaux, la SAEM « Habiter à Yerres » y compris.

Depuis toujours dans chaque résidence de logements sociaux de la ville, il y avait 3 réservataires :

- Le 1% patronal pour 50 % du Parc (y sont éligibles les salariés des entreprises qui y cotisent) ;
- La Préfecture pour 30% du Parc, qui peut y loger tous les demandeurs du département ou d'ailleurs et également les demandeurs reconnus DALO ou en accords collectifs départementaux.
- La Commune pour 20% du Parc, qui pouvait y loger des demandeurs yerrois répondant aux critères de ressources du logement social.

Maintenant, outre son contingent, la Préfecture contrôle également la réserve communale chez tous les bailleurs sociaux, y compris la SAEM « Habiter à Yerres » et propose elle-même des candidats aux bailleurs, la plupart du temps, autres que Yerrois.

Ces décisions sont prises de manière arbitraire et sans discernement. Cela a pour conséquence grave de priver injustement les demandeurs de logements yerrois d'être logés et de l'être à Yerres.

C'est injuste et inhumain, car lorsque l'on a démarré une vie sur la commune, inscrit ses enfants en crèche ou chez une nounou, scolarisé les plus grands, lorsque l'on fait du sport, de la musique ou autre à Yerres, on n'a pas envie de partir sur une autre commune. Changer de logement pour un plus petit, ou plus grand selon la vie, vouloir décohabiter quand on est jeune ne devrait pas impliquer de changer de ville.

Mais là où le bât blesse plus encore, c'est que l'État exige de la Ville qu'elle crée plus de logements sociaux. Cet objectif, nous nous efforçons de le remplir via la SAEM « Habiter à Yerres », qui réalise des logements sociaux de qualité dans des résidences à taille humaine. La Ville subventionne les projets de la SAEM « Habiter à Yerres » et garantit à 100 % tous ses emprunts d'investissement. Le coût est important, il est donc encore plus légitime que les familles yerroises, qui participent grandement à la contribution fiscale, soient considérées comme prioritaires. C'est ici même l'inverse qui se produit, puisqu'elles ne peuvent plus profiter de ce contingent réservé ! De même, la Ville garantit 100% des emprunts de tous les bailleurs, pour les travaux et réhabilitations qu'ils entreprennent, mais n'en est pas pour le moins avantagée, bien au contraire.

Comment ne pas s'inquiéter de ce système autoritaire et dictatorial dans lequel nous évoluons ?

Nicole Lamoth

Premier Maire adjoint chargé des Affaires Sociales,
du Logement, du Handicap, des Affaires Générales
et du Personnel Communal

Président Directeur Général de la SAEM « Habiter à Yerres »

LE CONSEIL DU SERVICE ENVIRONNEMENT

Vêtements : offrez-leur une seconde vie !

Vous avez des vêtements usés ou peu portés dans vos placards ? Ne les jetez plus, mais triez-les et offrez-leur une seconde vie ! Comment ? En les réparant, en les customisant, en les donnant à un proche ou à une relation, en les vendant ou en les apportant à un « point d'apport volontaire » (lieu équipé pour récupérer et stocker les textiles et les chaussures usagés). Une seule condition : les déposer propres et secs, attacher les chaussures par paire et les placer dans un sac fermé.



13 points de collecte sont répartis sur la ville. Pour connaître le plus proche de votre domicile, rendez-vous sur le site www.lafibredutri.fr. En fonction de leur état, ils seront reportés ou recyclés.



Numéro 238 - juin 2018

Journal d'information municipale distribué gratuitement dans tous les foyers yerrois.

Directeur de la publication :

Denis Couvrechel

Rédacteur en chef : Chrystel Borras

Rédaction : Cédric Faure, Anne Agasse, Anne Bernard,

Maquette : Amélie Ferlay, Anne-Lise Schwalb

Photographie : Cédric Faure, Anne Agasse, Anne Bernard,

Studio Verdier, Fotolia, Freepik

Impression : Imprimerie Municipale de Yerres

Tirage : 15000 exemplaires

Renseignements : Hôtel de Ville - Tél. : 01 69 49 76 00

Courriel : communication@yerres.fr

Dépôt légal : 3^{ème} trimestre 2018

Imprimé avec des encres végétales sur papier recyclé.



Animations de printemps

→ LE SAMEDI, SUR LE PARVIS DU CEC, DE 16H À 18H

Manifestations

Animations de printemps

Le samedi, sur le parvis du CEC, de 16h à 18h

- Samedi 2 juin : The Rooks (pop/rock)
- Samedi 9 juin : Generation's (musique des années 50 à nos jours) ; à 17h, 6^e édition de Let's Dance
- Samedi 16 juin : voir encart "Fête de la ville"
- Samedi 23 juin : Scenik Live (variété française et internationale)
- Samedi 30 juin : Jak Big Band (jazz/latino)

Samedi 16 juin Fête de la Ville

- 15h - 21h : Animations pour les enfants sur le parvis du CEC.
- 15h - 00h : Food trucks et points de restauration en centre-ville avec l'Association Commerciale Yerroise
- 15h-21h - Animations musicales sur le parvis du CEC : Balagan (pop-rock, disco), Prof'Anarchy (rock moderne), Transat (ballade irlandaise, variété française) 21h-1h : Concert de Night Orchestra (parvis de l'Église)

Dimanche 24 juin Les Arts des Lyres

À 18h à l'Auditorium de la Grange au Bois.
Renseignements : 06 19 41 78 51.

Dimanche 30 juin Brocante de la gare

Parking de la gare, rue Louis Armand, de 6h à 20h

Démocratie locale

Vendredi 1^{er} juin Conseil municipal

À 21h, à l'Orangerie de la Grange au Bois

Jusqu'au 4 juin Conseils de quartier

- Vendredi 1^{er} juin
19h : Taillis / Garenne
- Samedi 2 juin
9h : Concy / Grands Godeaux / Gare
11h : Bellevue / Centre-Ville
- Lundi 4 juin - 19h
Tournelles / Rives de l'Yerres

Jeudi 28 juin Conseil municipal

À 19h30, à l'Orangerie de la Grange au Bois

Cérémonies

Jeudi 8 juin

Journée nationale d'hommage aux morts pour la France en Indochine

À 11h à la stèle des Théâtres des Opérations Extérieures, place du 19-Mars

Lundi 18 juin

Cérémonie de l'appel du 18 juin 1940

À 19h45 au rond-point de la France Libre

Expositions

« La porte des rêves - Un regard symboliste »

Jusqu'au dimanche 29 juillet. Propriété Caillebotte (Ferme Ornée et Orangerie). Voir horaires et tarifs page 16.

Dimanche 3 juin Concert de Roula Safari

Orangerie de la Propriété Caillebotte, à 16h

Samedi 9 juin Conférence « Le symbolisme belge, une particularité »

Auditorium du CEC, à 15h. Gratuit, sur réservation au 01 80 37 20 61 ou par courriel : culture@yerres.fr

Du samedi 2 au dimanche 10 juin Académie de Sénart

Salle André Malraux, 2 rue Max Bourgin. Gratuit. Voir horaires page 16.

Du samedi 16 au dimanche 24 juin Art'Académie

Salle André Malraux. Gratuit. Voir horaires page 16.



Promenades en barque et canoë

- Jusqu'en août : week-ends et jours fériés, de 15h à 19h
- Septembre : week-ends de 15h à 18h



Spectacles au CEC

Vendredi 1^{er} juin Welcome to Broadway

À 20h30

Réservations auprès de la Sotheyv au CEC, 2 rue Marc Sangnier (du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h30 ; le samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h), par téléphone (01 69 02 34 35) ou par Internet (<http://spectacles.levaldyerres.fr>)



Cinéma

Venez assister aux projections des films que vous aimez pour 6 euros (tarif Val d'Yerrois). Retrouvez la programmation sur le site www.yerres.fr
Le cinéma a son propre site internet où vous pouvez vous inscrire à une liste de diffusion afin de recevoir le programme par courriel. www.cinema-paradiso.fr

rendez-vous sportifs

Samedi 2 juin
Rugby - Tournoi des Marcassins
ANNULÉ

Samedi 2 et dimanche 3 juin
Tennis de table « journée des titres départementaux »

Bulle Mollet. Samedi : 13h-20h ; dimanche : 9h30-18h

Volley-ball « Derby Grass et Aqua Volley ». Stade Léo Lagrange. 9h - 19h

Samedi 9 juin
Football - tournoi VYCAF des U10, 11, 12, 13. Stade Pierre Mollet 9h-17h

Basket-ball - tournoi des U11
Gymnase des Tournelles8. 14h-18h

Dimanche 10 juin
Football - tournoi Benfica des U13, U15. Stade Léo Lagrange 9h-17h

Dimanche 17 juin
Football - tournoi Benfica des Vétérans. Stade Léo Lagrange 9h-17h

Samedi 23 juin
Football - tournoi Benfica des U6, U8, U10. Stade Léo Lagrange 9h-17h

A man in a black shirt is playing a guitar on a stage. To his right, a woman in a red dress is singing into a microphone. The background shows other people and street lamps, suggesting an outdoor festival setting.

Fête de la Ville de Yvernes

DÈS 15H

**SAMEDI
16 JUIN**

CENTRE-VILLE

